

Séminaire Descriptif et Exigences

Enseignant-e :

M. Tignino, mer

N° :

5949

Titre du séminaire :

Règlement des différends internationaux et développement durable

Maîtrises concernées :

MD, MDIE, MDP

Semestre :

automne 2025

Descriptif du séminaire : Ce séminaire examinera les différentes facettes du principe de développement durable, notamment ses dimensions économiques, sociales et environnementales. Il inclura une analyse des aspects substantiels et procéduraux liés à la mise en œuvre de ce principe au niveau international et régional. L'analyse de ce principe se fera par l'étude de la jurisprudence internationale, notamment les arrêts et les avis consultatifs de la Cour internationale de Justice et du Tribunal international du droit de la mer. Le contenu du principe de développement durable sera également analysé à travers la pratique des mécanismes universels et régionaux des droits de l'homme ainsi que des mécanismes juridictionnels ou quasi-juridictionnels ayant trait au droit international du commerce et des investissements. Les étudiants qui participeront à ce séminaire seront en mesure de comprendre et d'évaluer le contenu et l'évolution du principe du développement durable à travers la pratique des mécanismes de règlement des différends.

Exigences :

a) La fréquentation de votre séminaire exige-t-elle des prérequis ? Non

➤ Si oui, lesquels ?

b) Les étudiants sont-ils convoqués avant le début du semestre ? Non

➤ Si oui, selon quelles modalités et à quel moment ?

c) Existe-t-il une liste de sujets ? Oui

➤ Si oui : Elle sera distribuée lors de la première séance et les étudiants pourront choisir le sujet de leur choix. Les étudiant-es peuvent proposer des sujets

d) Quelles sont les diverses étapes et délais de reddition ?

Etapes	Délais de reddition
1. Choix du sujet	Deux semaines après le début du séminaire
2. Exposé oral	Selon le calendrier distribué trois semaines après le début du séminaire. L'exposé oral aura lieu aux mois de novembre et décembre 2025.
3. Soumission de la version préliminaire du mémoire	Selon le calendrier distribué lors de la première séance (19 décembre 2025)
4. Soumission de la version finale du mémoire	Selon le calendrier distribué lors de la première séance (16 janvier 2026)
5.	
6.	

Commentaires :

e) Prévoyez-vous la possibilité pour les étudiants d'obtenir la lecture préliminaire d'une première version, avec des commentaires ? Oui

Les règles formelles, notamment celles sur le plagiat, s'appliquent aussi au projet de mémoire. En outre, la qualité du projet de mémoire est prise en compte dans l'évaluation.

f) Pour participer au séminaire, la connaissance passive d'une langue étrangère est-elle nécessaire ? Non

➤ Si oui, laquelle ou lesquelles ?

g) Des intervenants externes participent-ils à votre séminaire ? Oui

h) Modalités d'évaluation : participation = 1 point, oral = 1 point, écrit = 4

Autres commentaires : La connaissance passive de la langue anglaise est recommandée.